



BULLETIN MUNICIPAL

Mars 2025

Budget municipal

p.4

Journée de sensibilisation

p.10

Tarification Camp de jour 2025

p.13

MUNICIPALITÉ D'AMHERST

819 681-3372

info@municipalite.amherst.qc.ca

municipalite.amherst.qc.ca

124, rue Saint-Louis



MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Une partie de l'hiver est derrière nous et nous envisageons déjà la venue du printemps avec impatience. Nous remercions dame Nature de cette belle neige, car elle nous a permis de tenir notre Festival Tuques & Tacos. Petits et grands ont eu beaucoup de plaisir lors de cette troisième édition que ce soit en faisant du patin, en glissant, en dansant ou tout simplement en prenant un chocolat chaud devant le feu. Soulignons la présence de nombreux nouveaux résidents qui ont répondu présents à l'invitation que je leur avais lancée. Au nom des conseillers et des employés de la municipalité qui étaient présents lors du festival, merci de vous être déplacé en si grand nombre pour venir nous rencontrer et discuter avec nous. Nous remercions

tous les bénévoles sans qui il serait tout simplement impossible de tenir un événement de cette envergure. Merci pour votre participation qui témoigne de votre amour pour l'hiver.

Le début de l'année 2025 est déjà marqué par la grande participation des citoyens aux activités offertes par notre département des loisirs et des différents organismes de loisirs sur notre territoire. La projection du documentaire 1948 - l'affaire silicose, l'histoire d'une injustice de Bruno Carrière par le Club Social de Vendée le 2 février dernier fut un franc succès. Merci à tous ceux et celles qui étaient présents.

Avec les beaux jours qui arrivent, donnons un coup de pouce à notre environnement immédiat en faisant le ménage des terrains résidentiels. Parlant d'environnement, le 17 mai prochain, nous vous invitons à participer en grand nombre à la traditionnelle Journée Retour à la Terre qui se tiendra à l'écocentre. Vous trouverez tous les détails concernant cette journée à la page 11 de ce présent bulletin. Rappelons aussi que nous sommes en période de dégel printanier. Veuillez svp adapter votre conduite en conséquence. Aussitôt que les conditions le permettront, nous ferons intervenir la machinerie pour le nivelage de nos chemins. Merci de votre compréhension et de votre patience.

En terminant, je tiens à souligner, dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole qui se tient du 14 au 20 avril, la contribution des nombreux bénévoles d'ici. Témoignons-leur notre reconnaissance au quotidien!

Bon printemps!

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Galipeau'.

Jean-Guy Galipeau, Maire

DANS CE BULLETIN

Mot du maire.....	2
Vie municipale.....	4 - 6
Section aînés.....	7
Rappels saisonniers.....	8-9
Environnement.....	10-11
Sécurité publique.....	12
Loisirs et culture.....	13 - 15
Ensemble pour la santé.....	16

CONGÉS : OUVERT OU FERMÉ ?

Pâques

- Les bureaux administratifs ainsi que les bibliothèques seront fermés du jeudi 17 avril à midi au lundi 21 avril inclusivement.

Journée nationale des Patriotes

- Les bureaux municipaux et la bibliothèque de Vendée seront fermés le lundi 19 mai.
- Les services des travaux publics demeureront fonctionnels en tout temps.
- Pour toute urgence, communiquez avec le 9-1-1.



Votre opinion compte!
Consultation publique

Plan
stratégique
de développement
des services

ctaci
TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF
DES LAURENTIDES

MRC des
Pays-d'en-Haut

MRC DES
LAURENTIDES

PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

Les citoyens et les citoyennes sont les bienvenus aux séances du conseil et peuvent profiter d'une période de questions. Veuillez prendre note que l'ordre du jour est disponible sur notre site Web vers 10 h, le jour même. Vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances du conseil municipal sur le site de la Municipalité.

10 MARS
À SAINT-RÉMI

14 AVRIL
À SAINT-RÉMI

12 MAI
À SAINT-RÉMI

9 JUIN
À SAINT-RÉMI

PRÉVISIONS BUDGETAIRES 2025

VIE MUNICIPALE

	BUDGET 2025	ÉCART BUDGET 2025 VS 2024	BUDGET 2024
REVENUS			
Taxes	4 272 103 \$	248 462 \$	4 023 641 \$
Paiements tenant lieu de taxes	119 054 \$	28 888 \$	90 166 \$
Services rendus aux organismes municipaux	158 600 \$	3 740 \$	154 860 \$
Transfert	613 921 \$	(16 172) \$	630 093 \$
Services rendus	74 335 \$	10 775 \$	63 560 \$
Imposition de droits	251 340 \$	37 400 \$	213 940 \$
Amendes et pénalités	20 000 \$	1 000 \$	19 000 \$
Intérêts	55 000 \$	- \$	55 000 \$
Autres revenus	35 000 \$	10 000 \$	25 000 \$
TOTAL - REVENUS	5 599 353 \$	324 093 \$	5 275 260 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Administration générale	1 076 525 \$	87 333 \$	989 192 \$
Sécurité publique	865 098 \$	45 937 \$	819 161 \$
Transport	1 716 866 \$	51 018 \$	1 665 848 \$
Hygiène du milieu	926 569 \$	(43 345) \$	969 914 \$
Santé et bien-être	14 105 \$	5 \$	14 100 \$
Aménagement, urbanisme et développement	350 135 \$	80 602 \$	269 533 \$
Loisirs et culture	520 310 \$	55 203 \$	465 107 \$
Frais de financement	138 650 \$	6 100 \$	132 550 \$
TOTAL - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 608 258 \$	282 853 \$	5 325 405 \$
Surplus (déficit) avant conciliation	(8 905) \$	41 240 \$	(50 145) \$
CONCILIATION A DES FINS FISCALES			
Affectations	226 905 \$	5 760 \$	221 145 \$
Remboursement de la dette LT	(218 000) \$	(47 000) \$	(171 000) \$
	8 905 \$	(41 240) \$	50 145 \$
EXCÉDENT A DES FINS FISCALES	- \$	- \$	- \$



La Municipalité d'Amherst est régie par le *Code Municipal du Québec*, qui prévoit une série de règles encadrant la constitution de son budget.

TAXATION ET TARIFICATION

TAXE SUR LA VALEUR FONCIÈRE - TAUX DU 100 \$ D'ÉVALUATION

	2025	2024
Taxe foncière générale	0,3032 \$	0,5494 \$
Taxe foncière spéciale pour le service de la dette	0,0424 \$	0,0645 \$

TARIFICATIONS DES SERVICES

	2025	2024
--	-------------	-------------

SERVICE DE L'EAU

Logement	243 \$	237 \$
Terrain vacant	122,50 \$	119 \$
Commerce	444 \$	433 \$
Auberge/gîte	26,50 \$ / unité de location	25,50 \$ / unité de location

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Logement, résidence, chalet, roulotte	170 \$	168 \$
Motel, auberge, gîte	26,50 \$ / unité de location	26 \$ / unité de location
Commerce	340 \$	336 \$

SERVICE INCENDIE

Immeuble	126 \$	119,50 \$
Terrain vacant	83,50 \$	78,50 \$

SÛRETÉ DU QUÉBEC

Immeuble	130,50 \$	<i>En 2024, la Sûreté du Québec était une taxe foncière basée sur l'évaluation de votre propriété à 0,0732 \$/100\$ d'évaluation</i>
Terrain vacant	84 \$	

INSECTES PIQUEURS

Immeuble à vocation récréotouristique intensive	179,50 \$	184,50 \$
Commerce	130 \$	133,50 \$
Logement, résidence, chalet, roulotte	71,50 \$	74,50 \$
Terrain vacant	33 \$	34 \$

ÉCHÉANCES DES TAXES MUNICIPALES 2024

- Taxes inférieures à 300 \$: payables en un seul versement au plus tard le lundi 25 février.
- Taxes de 300 \$ et plus : six versements égaux à payer au plus tard le 25 février, 25 mars, 25 mai, 25 juillet, 25 septembre et 25 octobre.

Au choix, l'un des cinq modes de paiement :

- Dans la plupart des institutions financières (comptoir, guichet, Internet) ;
- Par Internet : entrer les 10 premiers chiffres du numéro de référence de paiement (matricule) qui sont inscrits sur vos coupons de paiement (sans la lettre F). Certaines institutions financières pourraient vous demander d'entrer les 16 chiffres ;
- Par la poste : inscrire sur le chèque le numéro de matricule qui se trouve en haut à droite sur chaque coupon de paiement. Vous pouvez également joindre le coupon de paiement à votre chèque ;
- Au comptoir de l'hôtel de ville : 124, rue Saint-Louis (argent comptant, carte débit) ;
- Déposez vos chèques dans la boîte aux lettres à l'extérieur de l'hôtel de ville.

Si vous avez plusieurs comptes, vous devez faire un paiement par compte.

Aucun rappel ni état de compte ne seront envoyés durant l'année. Attention : des intérêts et pénalités de 18 % seront facturés en plus des sommes exigibles si ces échéances ne sont pas respectées.

COMPTE DE TAXES NON REÇU OU ÉGARÉ

Tout propriétaire qui n'aurait pas reçu de compte de taxes ou qui l'aurait égaré, devrait communiquer sans tarder avec la réception de la Municipalité. Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité du citoyen de s'assurer que son dossier est à jour en communiquant avec le service des finances au 819 681-3372 ou par courriel à info@municipalite.amherst.qc.ca.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

Le nouveau rôle d'évaluation foncière reflète une hausse de 85 % de la valeur totale des propriétés sur le territoire d'Amherst. Ce qui représente :

- un ajustement à la baisse des taux de taxation afin de compenser la hausse globale des valeurs
- les propriétés dont la hausse de valeur se situe dans la moyenne de 85 % seront peu affectées par le nouveau rôle
- budget axé sur la réalisation de nouveaux projets

Le Conseil municipal s'assurera comme toujours de respecter la capacité de payer des citoyens et des citoyennes dans une approche rigoureuse et responsable permettant à la Municipalité de remplir ses obligations dans un contexte de forte inflation.

INVESTISSEMENT

ANNÉE 2025	
Administration	5 000 \$
Sécurité publique	349 000 \$
Travaux publics	1 473 813 \$
Urbanisme	36 500 \$
Loisirs et culture	913 250 \$
	2 777 563 \$
ANNÉE 2026	
Administration	500 000 \$
Sécurité publique	17 000 \$
Travaux publics	270 000 \$
Urbanisme	17 000 \$
Loisirs et culture	1 160 000 \$
	1 964 000 \$
ANNÉE 2027	
Administration	- \$
Sécurité publique	17 000 \$
Travaux publics	470 000 \$
Urbanisme	17 000 \$
Loisirs et culture	5 000 \$
	509 000 \$
Grand total	3 288 527 \$

Planifier votre retraite

La retraite, c'est un projet de vie auquel chacun de nous doit réfléchir. Mieux vaut commencer tôt, puisque le temps peut être un grand allié lorsqu'il est question d'épargne et de planification financière de la retraite! Profitez de la planification en 5 étapes du gouvernement ainsi que d'une foule d'informations et d'outils pour vous aider à mener à bien votre projet et à vous assurer un revenu adéquat à la retraite. Pour accéder à tous ces outils, rendez-vous au www.rrq.gouv.qc.ca/fr/planification/Pages/planification.

Sachez que Retraite Québec offre aux personnes aînées un accès à une banque d'informations enrichies et vulgarisées sur le sujet, notamment grâce à la création de quatre nouveaux balados. Vous pouvez les écouter dès maintenant afin de trouver les réponses aux questions suivantes :

- Le RRQ, vous connaissez?
- À quel moment demander sa rente de retraite?
- L'inflation et l'indexation des rentes, comment ça fonctionne?
- Quels sont les risques financiers à la retraite?

Les balados de Retraite Québec abordent de façon claire et simple tout ce qui entoure la planification financière de la retraite, les régimes de retraite et l'Allocation famille. Ils sont disponibles en format audio sur les principales plateformes de diffusion comme Apple Podcast et Spotify ainsi qu'en vidéo sur [YouTube](https://www.youtube.com). Pour plus d'informations, consultez le site web gouvernemental suivant : www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/balado/Pages/balado.



DE L'AIDE POUR VOS **IMPÔTS**

SECTEUR NORD 819-425-8433
SECTEUR SUD 819-326-0819

NOS BÉNÉVOLES VOUS ACCUEILLERONT DE 13H30 À 16H00

AUCUN RENDEZ-VOUS NÉCESSAIRE CONTRIBUTION VOLONTAIRE

PROCÉDURE

Les personnes respectant les critères d'admissibilité et résidant sur le territoire de la MRC des Laurentides doivent **se présenter à l'une des plages horaires** avec tous leurs documents.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉS

- ✓ Personne seule: revenu maximal de 35 000 \$
- ✓ Couple et famille: revenu maximal de 45 000 \$
- ✓ + 2 500 \$ par personne à charge
- ✓ Les revenus de placements, comme les intérêts et dividendes, ne doivent pas dépasser 1 000 \$

AUCUNE DEMANDE NE SERA TRAITÉE APRÈS CES DATES. UN RENDEZ-VOUS VOUS SERA DONNÉ POUR RÉCUPÉRER VOS DÉCLARATIONS.

SECTEUR NORD

MONT-TREMBLANT
MERCREDIS 12, 19, 26 MARS ET 2 AVRIL

Salle Mgr Mercure
940, rue de Saint-Jovite
(sous-sol de l'Église)

LABELLE
JEUDI 20 MARS

Salle Wilfrid-Machabée
1, rue du Pont
(Hôtel de ville, 2e étage)

MONT-BLANC
JEUDI 13 MARS

Salle Bellevue
64, rue de la Culture

SECTEUR SUD

VAL-DAVID
JEUDI 13 MARS

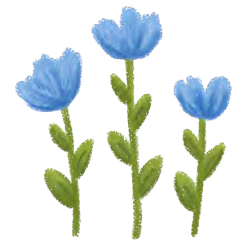
Salle communautaire
2490, rue de l'Église

SAINTE-AGATHE
MERCREDIS 12, 19, 26 MARS ET 2 AVRIL

Place Lagny
2, rue Saint-Louis

CHAQUE ANNÉE, CE SERVICE EST ACCESSIBLE GRÂCE À VOS DONS. MERCI DE VOTRE SOUTIEN!

POUR FAIRE UN DON: WWW.CAB-LAURENTIDES.ORG



ENFIN LE PRINTEMPS !

L'air se réchauffe, les bancs de neige diminuent... Oui, c'est bien le printemps qui se pointe à l'horizon!

Le retour de cette belle saison entraîne parfois des complications. Comment prévenir les inondations et des dégâts d'eau?

Chaque année, de nombreux Québécois doivent composer avec les caprices de dame Nature à l'arrivée du printemps. Les inondations et les dégâts d'eau causés par la fonte des neiges peuvent causer de graves dommages à votre résidence. Voici quelques conseils pour protéger vos biens et réagir avec efficacité si la malchance frappe à votre porte :

Pour éviter tout problème, mieux vaut enlever et éloigner la neige qui se trouve tout autour de la maison. En effectuant ce travail, la neige fondra plus loin de la maison et vous diminuerez significativement le risque d'infiltration. Évitez aussi de laisser la glace et la neige s'accumuler sur la toiture, les balcons de votre résidence, ou encore sur votre piscine hors terre. Si vous avez un doute concernant le déneigement ou le déglacage de votre toiture, faites appel à un professionnel pour un travail dans les règles de l'art!

Toutefois, les mesures de prévention des infiltrations d'eau au sous-sol les plus efficaces auraient dû être prises durant l'automne qui précède!

Par exemple :

- Les gouttières doivent être nettoyées et raccordées correctement pour éviter les infiltrations d'eau de pluie;
- Assurez-vous également de calfeutrer les fenêtres du sous-sol et d'installer des margelles si celles-ci se trouvent à moins de 20 cm du sol;
- Inspectez les murs du sous-sol afin de repérer des fissures ou des cernes blancs qui pourraient nécessiter l'intervention d'un entrepreneur;
- Veillez aussi à ce que le drain français et la fosse de retenue qui ont pour fonction d'évacuer les surplus d'eau au sol soient fonctionnels, tout comme la porte à bascule du clapet antiretour, qui doit être nettoyée pour faire son travail correctement.

Qui dit printemps, dit grand ménage! C'est le cas dans nos maisons, sur nos terrains résidentiels et dans les rues et chemins de la Municipalité. Pour que nos équipes puissent travailler efficacement et rapidement, votre collaboration est essentielle.

NIDS-DE-POULE

Chaque printemps, ils sont de retour. Et même si la Municipalité en répare à l'année, ils sont particulièrement visibles lorsque la neige fond. Aidez nos équipes dans leur chasse aux nids-de-poule. Si vous en voyez un, appelez au 819 681-3372 ou remplissez le formulaire de requête citoyenne sur notre site Internet au municipalite.amherst.qc.ca/formulaire-de-requetecitoyenne/. Il sera réparé dès que possible.

RETRAIT DES ABRIS TEMPORAIRES AVANT LE 1ER MAI

Rappelons que la réglementation prévoit qu'un abri d'auto temporaire hivernal peut être installé sur un terrain du 15 octobre au 1er mai de l'année civile suivante. Il est donc important de retirer l'abri d'auto hivernal au plus tard le 1er mai, y compris sa structure portante. Après cette date, les citoyennes et les citoyens fautifs s'exposent à une amende.

GRAND MÉNAGE DES RUES

Le grand nettoyage des rues permet d'éliminer les débris accumulés au cours de l'hiver, comme les petites pierres épandues comme abrasif, les feuilles mortes et la poussière. Merci de ne pas racler, balayer, déposer ou souffler les feuilles, le gazon coupé, le sable ou tout autre débris dans les rues puisqu'il s'agit d'une infraction au règlement 571- 22. Pour pouvoir bien nettoyer les rues, il importe qu'elles soient parfaitement dégagées de tout obstacle et que la balayeuse puisse rouler près de la bordure.

Règlementation relative aux chats et aux chiens

La Municipalité est tenue de faire respecter le règlement québécois d'application de la Loi sur l'encadrement des chiens (en vigueur depuis mars 2020)

- Lorsqu'il existe des motifs raisonnables de croire qu'un chien constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique, une Municipalité locale peut exiger que son propriétaire ou gardien le soumette à l'examen d'un médecin vétérinaire qu'elle choisit, afin que son état et sa dangerosité soient évalués. Il est alors possible que le chien soit déclaré potentiellement dangereux.
- Une municipalité locale a le pouvoir d'ordonner au propriétaire ou gardien d'un chien qui a mordu ou attaqué une personne et qui a causé sa mort ou lui a infligé une blessure grave, de faire euthanasier ce chien

Dispositif de retenue :

À l'extérieur des limites de la propriété de son gardien, tout chien doit obligatoirement être retenu par une laisse d'un maximum de 1,85 m et pour tout chien pesant plus de 20kg, un licou et ou un harnais doivent être utilisés afin d'aider à la marche et au plein contrôle de celui-ci. Il est défendu de laisser un chien errer à l'extérieur de la propriété du gardien. De plus, lorsque le chien se trouve sur la propriété du gardien, ce dernier doit y être présent et mettre en place un dispositif de retenue (ex : clôture, attache, etc.).

Propreté des lieux publics et privés : Tout gardien d'un chien doit enlever et nettoyer immédiatement les matières fécales de son chien sur une propriété publique ou privée. Le fait de laisser ou de tolérer de telles matières fécales sur son propre terrain constitue également une nuisance et est prohibé.

Aboiements proscrits : Tout aboiement ou hurlement d'animaux susceptible de troubler la paix et le repos de toute personne dans la Municipalité constitue une nuisance et est prohibé. En cas de difficulté à maintenir votre chien silencieux, nous vous suggérons de demander conseil auprès d'une animalerie, d'une clinique vétérinaire ou d'un éducateur canin.

Renouvellement de médaille

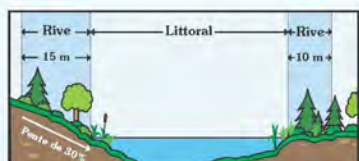
Tous les résidents permanents qui possèdent un chien doivent se procurer une médaille auprès de la municipalité. La médaille est valide pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Son coût est de 20 \$.



Journée de sensibilisation

Le département de l'urbanisme organise une journée de sensibilisation concernant les bandes de protection riveraines des cours d'eau. **Veillez noter que la date et le lieu de cette journée vous seront annoncés ultérieurement sur nos différentes plateformes.** Cette journée, offerte à tous les citoyens, sera dans l'optique d'éduquer, de sensibiliser et de parler des bienfaits d'une bande riveraine en santé. Les professionnelles de l'OBV RPNS, organisme des bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumons ainsi que des biologistes seront présents afin de répondre aux questions des citoyens et de les conseiller dans l'aménagement d'une bande riveraine.

La bande riveraine: le bouclier des lacs!



Largeur de la bande riveraine selon la pente du talus.

Ombre
La végétation de la bande riveraine limite le réchauffement excessif de l'eau en bordure du lac.



La bande riveraine est une bande de végétation naturelle de 10 m ou de 15 m si votre pente est supérieure ou égale à 30%. Elle marque la transition entre le milieu aquatique et le milieu terrestre. Elle est idéalement composée d'herbacées, d'arbustes et d'arbres indigènes.

La bande riveraine est protégée en vertu de la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*. Par conséquent, toute intervention doit être en conformité avec la réglementation de votre municipalité.

Filtration
La végétation de la bande riveraine capte une grande partie des sédiments et des nutriments (phosphore et azote) qui arrivent au lac par ruissellement, ce qui limite la croissance excessive d'algues et de plantes aquatiques dans les lacs.



Érosion
La bande riveraine stabilise les berges. Elle limite l'érosion et les glissements de terrain.



Rétention
La bande riveraine réduit la vitesse d'écoulement des eaux de ruissellement et favorise l'infiltration de l'eau dans le sol.



Habitats
La rive des lacs et des cours d'eau est un milieu indispensable à la vie aquatique et terrestre. Elle offre habitat, nourriture et abri à la faune et la flore.



© CRE Laurentides 2024

Journée retour à la terre

Cette journée, qui est désormais une tradition au mois de mai, est prévue le samedi 17 mai de 10 h à 14 h. Comme l'année dernière, cette journée se tiendra uniquement dans un endroit :

- À l'écocentre, au 1323, route 323

Bonne nouvelle! Pour une deuxième année consécutive nous aurons la rétro-excavatrice (pépine) pour faciliter le chargement des remorques.

Les citoyens munis de leur preuve de résidence profiteront :

- de l'équivalent d'une pelle de rétro-excavatrice de compost gratuit par famille pour nourrir le sol des jardins;
- d'une pousse d'arbre (ou deux) gratuite par famille;
- d'une distribution de contenants pour les analyses d'eau, en plus de bénéficier d'une rabais de 35 % sur les frais du laboratoire.



Nous avons demandé les mêmes espèces que l'an dernier, car ces pousses peuvent servir à la revégétalisation des berges. Cependant, nous aurons la confirmation des essences exactes disponibles seulement au début mai. Surveillez notre page Facebook où nous annoncerons quelles essences seront distribuées. Les quantités sont limitées. Offre valide jusqu'à épuisement des stocks (compost et arbres). S'il en reste après cette date, vous pourrez vous présenter à l'écocentre selon les heures d'ouverture (mercredi et samedi).

Compostez comme un pro !

Désigné pour gérer le système de collecte sélective au nom de ces entreprises, Éco Entreprises Québec (ÉEQ) a lancé l'initiative Bac Impact qui vise à sensibiliser et éduquer la population sur l'importance d'un bon geste de tri à la source des matières recyclables, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois.

ÉEQ est pleinement responsable du système de collecte sélective au Québec depuis le 1er janvier 2025.

Bac Impact est la nouvelle référence en collecte sélective au Québec. Elle est là pour éduquer sur le bon geste de tri et sensibiliser sur l'impact de ce qu'on met dans le bac. Il est essentiel de promouvoir l'importance d'un bon geste de tri à la maison. C'est la première étape du système de collecte sélective. En améliorant le contenu de son bac, on génère un impact positif sur l'économie circulaire. Si chacun y met du sien, c'est toute la société québécoise qui y gagne.

Pour plus d'informations sur Bac Impact, consultez le www.bacimpact.ca.

Pour plus d'informations sur Éco Entreprises Québec, consultez le www.eeq.ca.

NOUVELLE LISTE des matières acceptées dans le bac de récupération

Contenants & emballages

Souples ou rigides, les contenants et emballages sont faits de papier, carton, verre, plastique ou métal.

Exemples :
Bouteille de shampoing, bouteille d'huile, conserve, boîte à œufs, contenant de savon à lessive, contenant de crème sure, casseau de fruits, sac de papier, sac de croustilles, etc.

Imprimés

Ce sont les papiers et les autres fibres sur lesquelles on retrouve parfois des textes, des motifs ou des images.

Exemples :
Dépliant, enveloppe, feuille lignée, journal, magazine, papier d'imprimante, etc.

LES PREMIERS RÉPONDANTS, UNE LIGNE DE VIE ESSENTIELLE EN MILIEU RURAL

En cas d'urgence, le temps d'arrivée des secours est souvent crucial et le fait de pouvoir être sur les lieux rapidement peut vraiment sauver des vies. Sur un territoire grand et éloigné comme celui de la Municipalité d'Amherst, c'est tout un défi. C'est pourquoi lorsque vous composez le 9-1-1, la centrale d'appels envoie les premiers répondants, selon le code et la priorité de l'appel. Ils sont souvent les premiers rendus sur les lieux d'une urgence pour évaluer la condition des patients, les stabiliser et leur administrer les premiers secours en attendant l'arrivée des ambulanciers. Ils ont donc un rôle crucial à jouer en milieu rural comme le nôtre.

Il y a toujours deux équipes prêtes à intervenir sur le territoire de la Municipalité, dans les véhicules d'urgence bien équipés avec de l'oxygène, un défibrillateur et tout le nécessaire pour répondre et intervenir adéquatement. En plus de répondre aux urgences, ils peuvent aussi être recrutés pour assurer les premiers soins lors d'activités communautaires.

Sur le plan administratif, le service relève de la Municipalité d'Amherst. De plus, ils reçoivent tous une formation de plus de 60 heures, incluant des cours théoriques et plusieurs heures de pratique et de simulation.



Envie de vous joindre à l'équipe?

La Municipalité d'Amherst est à la recherche de personnes disponibles voulant s'impliquer auprès des gens pour leur mieux être sur le territoire de la Municipalité.

Voici quelques-unes des qualités recherchées afin de devenir premier répondant :

- Capacité et volonté de répondre aux urgences médicales
- Discrétion
- Capacité de travailler en équipe
- Empathie
- Bonne santé et bonne condition physique
- Posséder un cellulaire et une voiture
- Être âgé/âgée de 21 ans et plus

Le ou la candidate doit suivre une formation de base et participer aux pratiques mensuelles (12 heures annuellement). Les pratiques et les formations sont rémunérées. Nous vous invitons à envoyer votre candidature par courriel à info@municipalite.amherst.qc.ca. Si vous avez des questions concernant le poste ou vous désirez plus d'informations, vous pouvez nous téléphoner au 819 681-3372, il nous fera plaisir de répondre à vos interrogations.

PÉRIODE D'INSCRIPTION DU 10 MARS AU 4 AVRIL

LE CAMP DE JOUR
S'ADRESSE AUX
ENFANTS ÂGÉS DE 5
ANS (OU AYANT, AU
MOINS, UNE
MATERNELLE 4 ANS
COMPLÉTÉE) À 12 ANS.



EN LIGNE
SCANNEZ LE CODE QR OU RENDEZ-VOUS À
MUNICIPALITE.AMHERST.QC.CA/CAMP-DE-JOUR/

	Résidents	Non-Résidents
Camp de jour	335 \$ pour le 1er enfant d'une famille; 315 \$ pour le 2e enfant; 265 \$ pour chaque enfant additionnel.	685 \$ par enfant (possible seulement si des places sont disponibles : la priorité est donnée aux résidents)
Service de garde	140 \$ pour le premier enfant d'une famille; 130 \$ pour le deuxième enfant; 85 \$ pour chaque enfant additionnel.	215 \$ par enfant (possible seulement si des places sont disponibles)
Sorties	35 \$ par sortie par enfant	35 \$ par sortie par enfant
Frais de retard	5\$ pour chaque 5 minutes de retard	5\$ pour chaque 5 minutes de retard

Pour l'inscription de vos enfants, vous aurez besoin de :

- Son numéro d'assurance maladie, ainsi que la date d'expiration ;
- L'information sur les médicaments (si applicable) ;
- Une photo récente de votre enfant (vous pouvez nous l'envoyer dans le sac à dos de votre enfant à la première journée du camp de jour);
- Deux personnes à contacter en cas d'urgence (numéros de téléphone).

Rendez-vous sur notre site Web pour tous les détails.

Bibliothèques - Programmation

Saint-Rémi

259, rue Amherst | 819 681-3372,
poste 5205

Mardi : 18 h à 20 h

Jeudi : 18 h à 20 h

Samedi : 9 h 30 à midi

Heure du conte | 0-5 ans

Tous les deuxièmes samedis du mois de 9 h 45 à 10 h 45, participez à l'heure du conte! L'activité débute par la lecture d'un album par un bénévole et est suivie d'une petite activité par exemple, un bricolage. Aucune inscription requise.

Spectacle de magie pour les jeunes lecteurs

Samedi 3 mai de 10 h à 11 h

Plongez dans un monde merveilleux où la magie rencontre les livres !

Ce spectacle tisse des liens entre l'univers magique et les histoires fascinantes trouvées dans les livres (le fantôme de l'Opera et un livre de Sherlock Holmes). Il inspire les enfants à rêver, à imaginer, et surtout, à lire davantage.

Pour vous inscrire, communiquez avec Élise Therrien au 819 681-3372, poste 5207 ou à loisirs@municipalite.amherst.qc.ca

Vendée

1800, rue du Village | 819 681-3372,
poste 5209

Lundi : 13 h à 15 h

Mercredi : 13 h à 15 h

Samedi : 10 h à midi

Conférence sur la voiture électrique

Mardi 18 mars de 19 h à 20 h 30

Venez démystifier la voiture électrique et vous renseigner sur celle-ci grâce au conférencier Martin Archambault.

Pour vous inscrire, communiquez avec Élise Therrien au 819 681-3372, poste 5207 ou à loisirs@municipalite.amherst.qc.ca

Conférence sur le web social

Lundi 6 octobre de 15 h à 16 h

Il peut sembler difficile de se retrouver dans l'univers social du Web. Comment comprendre le langage et les tendances des différents réseaux sociaux ? Cet atelier animé par Sophie Courchesne vous permettra de découvrir les plateformes Instagram, Twitter, Facebook et Youtube en plus de vous familiariser avec les usages et le vocabulaire que l'on y retrouve.

Pour vous inscrire, communiquez avec Élise Therrien au 819 681-3372, poste 5207 ou à loisirs@municipalite.amherst.qc.ca

Chasse aux cocos de Pâques

Le dimanche 13 avril prochain dès 10 h aura lieu la traditionnelle chasse aux cocos de Pâques en collaboration avec les loisirs de Saint-Rémi! Les enfants de 0 à 5 ans auront leur propre chasse aux cocos en faisant un parcours plus court avec des indices plus simples. Les enfants âgés de 6 à 12 ans feront un parcours plus long avec des indices plus difficiles à déchiffrer. Malgré la présence de bénévoles qui assure la sécurité de vos enfants, nous demandons que chaque enfant soit accompagné par un parent.

N'oubliez pas de mettre cette date à votre agenda ! Veuillez noter que l'inscription est obligatoire afin de bien préparer la chasse aux cocos. Restez à l'affût afin de ne pas manquer le lancement des inscriptions.

Festival des sports inusités

Tous les samedis du mois de mars de 13 h 30 à 15 h, venez découvrir un sport inusité.

Le sport, le lieu et le descriptif seront annoncés le vendredi précédent dans l'infolettre et le lundi précédent sur la page Facebook de la municipalité. Sauf sous indications, aucune inscription n'est nécessaire. Voici les sports au programme cette année :

- Bubble games
- Spikeball
- Course gonflable
- Sepak Takraw
- Disc golf



Québec

Événement sportif financé par le programme Avec Loisirs Laurentides, on bouge!

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec nous au 819 681-3372 poste 5207 ou à loisirs@municipalite.amherst.qc.ca.

COURS DE REMISE EN FORME POUR LES FEMMES

RETROUVEZ VOTRE TONUS D'AUTREFOIS.

Ce cours de 30 minutes s'adresse aux femmes voulant retrouver une qualité de vie optimale en rééduquant leur plancher pelvien. Adieu les fuites urinaires ou l'incapacité de sauter!

Mercredi - 17 h 45 à 18 h 15
12 mars au 23 avril
50\$ pour 8 semaines
À la maisonnée située au 133 rue Saint-Louis

Avec Isabelle Lavigneur

Inscription obligatoire à loisirs@municipalite.amherst.qc.ca ou au 819 682-3371 poste 5207.

Remerciements

Merci à Jumpstart Bon Départ pour leur soutien financier pour les cours de Jiu-jitsu de cet hiver. Leur soutien financier permet à la municipalité de continuer d'offrir ces cours et même de les bonifier. Leur don en argent nous a permis d'acheter des uniformes de judo ainsi que des matelas.



ENSEMBLE, pour la santé

RÉSONANCE MAGNÉTIQUE (IRM)

à Sainte-Agathe à la fin 2027



Chères citoyennes,
chers citoyens,

C'est avec un grand enthousiasme que je m'adresse à vous aujourd'hui afin de vous inviter à participer à une initiative essentielle pour la santé de notre communauté et de nos voisins des Laurentides et des Pays-d'en-Haut.

La Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut mène actuellement une campagne de financement d'envergure pour l'acquisition et l'installation d'une machine à

imagerie par résonance magnétique (IRM) à l'Hôpital Laurentien de Sainte-Agathe-des-Monts. Cet appareil, d'une grande importance, permettra d'offrir des services médicaux de qualité supérieure et des diagnostics plus rapides et plus précis, au bénéfice de toute la population de notre région.

L'objectif de la campagne est ambitieux : amasser 1 million de dollars supplémentaires pour concrétiser ce projet. Nous savons que la solidarité de nos citoyens est l'un des fondements les plus solides de notre communauté. C'est pourquoi je vous invite à vous joindre à cet effort collectif, en apportant votre contribution, qu'elle soit grande ou petite. Chaque don compte! Votre soutien permettra non seulement de renforcer notre système de santé local, mais aussi de garantir un accès rapide et efficace à des soins de qualité pour les générations à venir. Ensemble, faisons en sorte que cette machine IRM devienne une réalité et un atout précieux pour tous les résidents des Pays-d'en-Haut et des Laurentides. Je vous remercie sincèrement pour votre générosité et votre engagement envers notre région.



Jean-Guy Galipeau
Maire d'Amherst



FONDATION MÉDICALE
DES LAURENTIDES
ET DES PAYS-D'EN-HAUT



100%
des dons
iront à
l'IRM!

Pour participer à la campagne de la résonance magnétique

Voici mon don :

100\$ 150\$ 200\$ \$

J'effectue mon don par : Reçu par courriel Reçu par la poste

Chèque (à l'ordre de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut)

Dons en ligne à fondationmedicale.com

Numéro de la carte

Date d'expiration

Signature

Retourner par la poste au

50 RUE CORBEIL, SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
QUÉBEC J8C 1X2

Tél.: 819 323-4565 poste 8

Nom

Prénom

Adresse

Municipalité Code postal Numéro de téléphone

Adresse courriel (pour recevoir votre reçu)